

Assemblée générale mixte d'Hybrigenics du 20 septembre 2019 : quorum atteint

Paris, le 19 septembre 2019 – Hybrigenics (ALHYG), société biopharmaceutique cotée à Paris sur le marché Euronext Growth d'Euronext, éligible au PEA-PME, informe ses actionnaires que le quorum pour l'assemblée générale extraordinaire a été atteint et que l'assemblée générale mixte convoquée le 20 septembre 2019 pourra donc valablement délibérer sur l'ensemble des résolutions soumises aux votes des actionnaires.

L'ordre du jour porte essentiellement sur les comptes annuels 2018 et sur le projet de prise de contrôle d'Hybrigenics par DMS Group via un apport partiel d'actifs du pôle DMS Biotech, division de DMS Group dédiée aux biotechnologies. Dans l'attente des résultats de cette assemblée générale qui commencera à 14 heures, la cotation des titres Hybrigenics sera suspendue toute la journée du vendredi 20 septembre 2019 et reprendra le lundi 23 septembre 2019 à 9 heures.

Projet de prise de contrôle d'Hybrigenics par DMS Group par voie d'apport partiel d'actifs

DMS Group et Hybrigenics ont négocié depuis février 2019 l'apport de DMS Biotech, la division de DMS Group dédiée aux biotechnologies, à Hybrigenics (cf. communiqué de presse du 7 février 2019). Les vérifications nécessaires et les analyses appropriées (« due diligences ») ont été effectuées et un commissaire à la scission et aux apports a été désigné par le Tribunal de commerce de Montpellier (cf. communiqué de presse du 20 juin 2019). L'évaluation par le commissaire à la scission et aux apports a conclu à l'équité de l'opération et un traité d'apport a été signé.

Ce projet d'apport partiel d'actifs a déjà été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de DMS Group le 16 septembre 2019. Il est donc maintenant soumis à l'approbation des actionnaires d'Hybrigenics : à l'issue de l'opération (émission d'actions nouvelles en rémunération de l'apport de DMS Biotech), DMS Group détiendrait 80% d'Hybrigenics et les actionnaires d'Hybrigenics avant l'opération en possèderaient 20%.

Ce projet de rapprochement est également conditionné à l'obtention par DMS d'une dérogation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'obligation de déposer une offre publique sur les titres Hybrigenics sur le fondement des articles 234-8, 234-9 3° et 234-10 du Règlement Général de l'AMF. Sous réserve de l'obtention de cette dérogation, l'apport partiel d'actif devra être effectif avant le 31 décembre 2019.

A propos d'Hybrigenics

Hybrigenics (www.hybrigenics.com) est une société biopharmaceutique coté (ALHYG) à Paris sur le marché Euronext Growth d'Euronext, éligible au PEA-PME.

L'inécalcitol est un agoniste des récepteurs de la vitamine D. L'inécalcitol avait démontré son excellente tolérance et une présomption d'efficacité par voie orale dans le traitement de première ligne du cancer de la prostate hormono-réfractaire métastatique, en association avec le Taxotère®. L'inécalcitol avait également été testé dans



deux études cliniques pilotes de Phase II dans la leucémie lymphoïde chronique et dans la leucémie myéloïde chronique. L'inécalcitol a échoué à prolonger la survie globale de patients âgés atteints de leucémie myéloïde aiguë dans une étude clinique internationale de Phase II en double-aveugle contre placebo et son développement a été arrêté.

Hybrigenics et Servier ont collaboré sur une USP particulière en oncologie. Dans ce programme de R&D, deux étapes ont été franchies et des jalons supplémentaires sont susceptibles d'être atteints jusqu'à l'enregistrement potentiel d'un médicament.

Hybrigenics Pharma Inc, basée à Cambridge, Massachusetts, USA, est la filiale américaine d'Hybrigenics.

Hybrigenics est cotée sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris

ISIN : FR0004153930

Mnémo : ALHYG



Hybrigenics

Rémi Delansorne

Directeur Général

Tél. : +33 (0)1 58 10 38 00

investors@hybrigenics.com

NewCap

Communication financière

Pierre Laurent / Mathilde Bohin

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94

hybrigenics@newcap.eu